

## **Annexe 8 - Liste des prélèvements et modalités de sous-traitance**

### **Prélèvements réalisés par le laboratoire**

Lister ici les points de prélèvement, avec pour chacun :

- n° zone marine ;
- nom zone marine ;
- n° zone conchylicole ;
- nom zone conchylicole ;
- Groupe ;
- Classement ;
- Arrêté de classement ;
- Etat du suivi (opérationnel / suspendu) ;
- Préleveur ;
- Identification du point de suivi ;
- Typologie du point de suivi ;
- Période de suivi ;
- Fréquence de suivi ;
- Coquillage suivi ;
- Coordonnées du point ;

Faire une liste REMI et une liste REPHYTOX. Dans la liste REMI, préciser en plus les points faisant l'objet de prélèvement norovirus dans le cadre de l'enquête de prévalence de l'AESA.

### **Prélèvements sous-traités par le laboratoire**

Lister ici les points de prélèvement, avec pour chacun :

- n° zone marine ;
- nom zone marine ;
- n° zone conchylicole ;
- nom zone conchylicole ;
- Groupe ;
- Classement ;
- Arrêté de classement ;
- Etat du suivi (opérationnel / suspendu) ;
- Préleveur ;
- Identification du point de suivi ;
- Typologie du point de suivi ;
- Période de suivi ;
- Fréquence de suivi ;
- Coquillage suivi ;
- Coordonnées du point ;
- Modalité de sous-traitance : accréditation/supervision (dont la fréquence de supervision).

Faire une liste REMI et une liste REPHYTOX. Dans la liste REMI, préciser en plus les points faisant l'objet de prélèvement norovirus dans le cadre de l'enquête de prévalence de l'AESA.

- les toxines ASP et éventuellement les PSP feront l'objet d'une sous-traitance.